Envoyé en préfecture le 15/05/2025
Reçu en préfecture le 15/05/2025
Publié le 15/05/2025
ID : 084-200040681-20250507-DP_2025_26-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
ARRONDISSEMENT D'AVIGNON

Communauté de Communes Enclave des Papes Pays de Grignan CCEPPG

DECISION DU PRESIDENT

Décision n°2025-26 : Communauté de Communes Enclave des Papes Pays de Grignan – Achat de matériel informatique

Vu l'article L. 5211- 10 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2025-04 du Conseil Communautaire en date du 6 février 2025, portant délégation de pouvoir au Président, l'autorisant notamment, pour la durée de son mandat, à *prendre toute décision, lorsque les crédits sont ouverts au budget, concernant la préparation, la passation, l'exécution, la signature et le règlement des marchés publics, accords-cadres et conventions ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants,*

CONSIDERANT, d'une part, l'obsolescence de certains postes informatiques utilisés par les services administratifs de la Communauté de Communes et la nécessité de les remplacer, et d'autre part, le besoin d'acquérir du matériel informatique supplémentaire essentiel au bon fonctionnement du Campus Connecté Hauts de Provence,

Vu le budget de la Communauté de Communes,

Vu la consultation organisée auprès de prestataires aptes à assurer cette mission et l'analyse des offres,

Le Président de la Communauté de Communes Enclave des Papes Pays de Grignan :

DECIDE

Article 1 : DE SIGNER les offres tarifaires suivantes annexées à la présente :

- Proposition DE25050663, de la Société Pixel Assistance, sise 251, rue Marie Curie, ZA de l'Etang à Châteauneuf du Rhône (26780), d'un montant total de 1 109,00 € HT, soit 1 330,80 € TTC, relative à la fourniture d'un poste bureautique neuf, étant précisé que les prestations de préparation, d'installation et de paramétrage du poste, sont incluses dans la proposition ;

- Proposition DE25050691, de la Société Pixel Assistance, sise 251, rue Marie Curie, ZA de l'Etang à Châteauneuf du Rhône (26780), d'un montant total de 3 126,88 € HT, soit 3 752,26 € TTC, relative à la fourniture d'un poste neuf pour de la communication légère, étant précisé que les prestations de préparation, d'installation et de paramétrage du poste, sont incluses dans la proposition ;

- Proposition DE25050660, de la Société Pixel Assistance, sise 251, rue Marie Curie, ZA de l'Etang à Châteauneuf du Rhône (26780), d'un montant total de 199,00 € HT, soit 238,80 € TTC, relative à la fourniture d'une borne wifi, étant précisé que les prestations de préparation, d'installation et de paramétrage, sont incluses dans la proposition ;

Envoyé en préfecture le 15/05/2025
Reçu en préfecture le 15/05/2025
Publié le 15/05/2025
ID : 084-200040681-20250507-DP_2025_26-DE

- Proposition DE25050658, de la Société Pixel Assistance, sise 251, rue Marie Curie, ZA de l'Etang à Châteauneuf du Rhône (26780), d'un montant total de 1 735,00 € HT, soit 2 082,00 € TTC, relative à la fourniture de trois postes bureautiques reconditionnés, étant précisé que les prestations de préparation, d'installation et de paramétrage des postes, sont incluses dans la proposition ;

- Proposition DV2025050500A9, de la société LDLC Pro, sise 2 rue des érables, CS21035 à Limonest (69578), d'un montant de 1 024,83 € HT, soit 1 229,80 € TTC, relative à la fourniture d'un onduleur, six écrans, un clavier et trois kits clavier/souris.

Article 2 : D'INFORMER le Conseil Communautaire lors de sa prochaine séance de cette décision qui fera l'objet des mêmes règles de publicité que celles applicables aux délibérations, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales.

Article 3 : D'ADRESSER la présente décision à M. le Préfet de Vaucluse et à Mme le Receveur Municipal.

Fait à Valréas, le 7 mai 2025
Le Président,
Pierre-André VALAYER

COMMUNAUTE DE COMMUNES
ENCLAVE DES PAPES - PAYS DE GRIGNAN